

Message du président du Conseil d'Etat pour l'an nouveau

Hausse des impôts sur les hautes fortunes et du nombre d'élèves par classe, diminution des prestations complémentaires, des subventions à l'assurance-maladie, du déneigement des routes: 2005 restera pour la population neuchâteloise l'année de l'urgente nécessité d'assainir les finances publiques par un effort partagé.

La population a massivement affirmé cette nécessité en votation populaire en disant OUI au frein à l'endettement à 85 % du corps électoral. C'est le brusque rappel que la politique, honnie au café du commerce, organise la vie de la société et touche tout le monde dans son quotidien, d'où l'absolue nécessité en période de difficulté que population, partenaires sociaux et autorités se serrent les coudes pour s'en sortir.

Le Conseil d'Etat, à peine élu, l'a compris en donnant un cadre volontariste à l'action de redressement de la situation, cadre approuvé en décembre par le Grand Conseil et qui comprend le budget 2006, un programme et un plan financier pour la législature. L'équilibre financier du compte de fonctionnement devrait être atteint à l'horizon 2010.

Le cadre est donné, les objectifs sont fixés, il reste à faire les choses. Ce sera difficile pour tout le monde car économiser et réformer en profondeur nécessitera volonté et ténacité et engendrera souffrances et résistances. Il en va cependant de la pérennité des tâches essentielles de l'Etat: justice, sécurité, formation, santé, communications, social, emploi. Pour garantir ces tâches vitales pour la population, il faut des sous et une situation financière saine.

Economiser va cependant de pair avec une meilleure valorisation des atouts neuchâtelois pour améliorer l'attractivité du canton et augmenter ses recettes. L'innovation est l'un de ces atouts. L'innovation scientifique évidemment, reconnue au-delà des frontières dans les technologies de haute précision, devrait conduire à la création d'un pôle international des microtechniques. Mais l'innovation aussi dans la réforme et la transformation de l'Etat. Par exemple, dans la formation professionnelle en ciblant le savoir-faire neuchâtelois; dans la politique sociale en visant l'emploi via l'économie de proximité; dans la promotion économique en coordonnant les valeurs de l'économie indigène avec l'apport de l'exogène; dans la politique culturelle en rapprochant culture et nécessité sociale; dans la fiscalité en réalisant l'égalité devant l'impôt; dans les communications en alliant mobilité et environnement.

Mettre le canton en mouvement par l'innovation pour façonner la confiance de la population dans son avenir, telle est la volonté du Conseil d'Etat.

C'est dans cet état d'esprit que je souhaite une bonne et heureuse année 2006 à chaque Neuchâteloise et Neuchâtelois, en sachant que les difficultés peuvent aussi être stimulantes.

Bernard Soguel
Président du Conseil d'Etat

Le Château, le 28 décembre 2005